13 nov 2026 -21:42

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2026

Nomination d’un juge d’expression néerlandaise à la Cour constitutionnelle

Sur proposition du Premier ministre Bart De Wever, le Conseil des ministres a approuvé un projet d’arrêté royal portant nomination d’un juge d’expression néerlandaise à la Cour constitutionnelle.

Wouter Pas est nommé juge à la Cour constitutionnelle dans le groupe linguistique néerlandais.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bart De Wever, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
https://premier.be
contact@premier.be

Anne LaureMouligneaux
Porte-parole (FR)
anne-laure.mouligneaux@premier.be

PhilippeKerckaert
Porte-parole (NL)
philippe.kerckaert@premier.be

© 2026 - news.belgium.be